

PROGRAMME DE LA PREPARATION

MONITEUR EDUCATEUR

Pour la préparation aux épreuves écrites

- Français : techniques rédactionnelles de la dissertation, du résumé, du commentaire de texte, de la synthèse de documents : plus de 500 sujets d'actualités traités avec corrigé type,
- Orthographe, grammaire et vocabulaire : nombreux QCM et fiches pratiques,
- Actualités sanitaires et sociales : 1 QCM (40 à 60 questions) ainsi qu'une fiche (résumé d'actualité de ± 50 pages) mis en ligne tous les mois,
- Fiches sur les grands thèmes sanitaires et sociaux : nous vous proposons un ensemble de plus de 800 pages (actualisé en permanence) vous permettant d'aborder de façon synthétique, rapide et efficace les événements et débats d'actualité pour préparer vos écrits,
- Tests Psychotechniques : plus de 1600 questions avec explications et corrigés,
- Correction personnalisée : 18 sujets (au choix) à renvoyer ainsi que 2 concours blancs.
- Annales ME : Près de 500 sujets d'Annales récentes (2010 / 2016)

Pour la préparation aux épreuves orales

- DVD de préparation à l'oral : il vous permettra d'aborder de façon interactive et ludique l'épreuve d'oral.

Après une présentation théorique de l'épreuve, notre présentateur vous posera une série de questions ou vous aurez un temps déterminé pour répondre.

Les séries de questions ont été élaborées par notre équipe pédagogique et vous permettront de caler votre timing et de comprendre comment aller à l'essentiel dans vos réponses le jour du concours.

- 2 livrets de 100 pages : en complément du DVD ils vous permettront de :

- Cerner vos motivations et votre personnalité,
- Mettre en valeur vos expériences professionnelles,
- Gérer votre stress,
- Connaître les attentes du jury,
- Approfondir la connaissance de votre futur métier,
- Voir les questions les plus posées à l'oral,
- Savoir quel comportement à adopter pendant l'entretien.

Les + de la Prépa LeSocial.fr

- Vous pouvez joindre à tout moment par email votre correcteur pour des renseignements concernant vos écrits (incompréhension d'une note ou d'un commentaire, demande de renseignements complémentaires), vous pouvez également joindre nos responsables pédagogiques tous les jours par email ou téléphone (0967.318.100) aux heures de bureau pour des renseignements plus généraux (oral, organisation de travail,...)
- Un accès illimité pendant 1 an à notre base écrits professionnels : plus de 5.500 écrits du social : mémoires, fiches de lecture, rapports de stages,...
- 3 conventions de stage (option: + 90 €) Si vous êtes éligible à la formation professionnelle, nous pouvons vous fournir 3 conventions de stage de découverte (non rémunéré et d'une durée de moins de 2 mois chacun). Dans ce cas, il vous suffit de nous contacter en ligne ou par téléphone au 09 67 31 81 00.

Conditions d'admission

Après la 3e, un CAP ou un BEP

Pour entrer en formation, aucun diplôme n'est exigé mais on compte parmi des candidats admis de nombreux titulaires du Bac (voire plus).

Pour exercer ce métier, le diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DEME) est nécessaire. Reconnu de niveau Bac, il se prépare en 2 ans dans des écoles spécialisées.

La formation mêle enseignements théoriques et enseignements pratiques sous forme de stages.

Dans tous les cas, les candidats devront réussir les épreuves d'admission organisées par chaque établissement de formation.

Durée et contenu des études

La formation théorique : 950 heures en centre de formation, réparties en 4 Domaines de Formation :

- **DF1** - *Accompagnement social et éducatif spécialisé (400 heures).*
- **DF2** - *Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 heures).*
- **DF3** - *Travail en équipe pluri-professionnelle (125 heures).*
- **DF4** - *Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 heures).*

La formation pratique : 980 heures – 7 mois de stage

Les épreuves de sélection du concours

L'inscription en école se fait en général entre le mois de septembre et le mois de janvier, les tarifs d'inscription sont autour de 200 euros, l'épreuve écrite se déroule le plus souvent au cours du premier trimestre, une fois sélectionné vous irez à l'oral (entre avril et juin).

Chaque école organise son concours, les épreuves sont donc toujours différentes et peuvent comporter :

1. L'épreuve écrite d'admissibilité Moniteur Educateur

- Une dissertation, un résumé, une synthèse de documents, un commentaire de texte toujours en lien avec des problèmes de société,
- Un QCM d'actualité sociale ou de culture générale,
- Des tests psychotechniques,
- Un QCM de vocabulaire, d'orthographe,...

2. L'épreuve orale d'admission Monitrice Educatrice

Voici une liste d'épreuves orales possibles :

a) Modalités d'organisation de l'oral

- Entretien avec un psychologue, entretien avec une éducatrice spécialisée et un formateur ;
- Epreuve de groupe où chaque candidat présentera un court écrit réalisé avant l'épreuve sur un thème proposé par l'école, il sera ensuite organisé une discussion sur ce thème ;
- Epreuve de groupe (10 participants et 2 moniteurs éducateurs), puis entretien individuel avec un éducateur et un formateur.

b) Les questions possibles

- A partir d'un article de presse, d'une photo, d'une vidéo, vous serez appelé directement à répondre aux questions du jury, on peut aussi vous demander de créer des petits groupes (à vous de déterminer le groupe idéal), puis d'élaborer un poème, une affiche, une petite pièce de théâtre, ... pendant toute la durée de l'épreuve (environ 1 heure, le jury observera votre position dans le groupe (leader, en retrait,...) vos prises de paroles, votre comportement (directif, passif, détaché, motivé,...), ensuite des questions vous seront posées sur votre ressenti, vos impressions,... (En groupe ou en individuel)
- Le sujet peut également faire appel à l'imaginaire, en mettant des personnes en situation professionnelle et en vous demandant comment réagir.

Tous les sujets sont en lien direct avec la profession de Moniteur éducateur.

Devenez Moniteur Éducateur

Qui est le Moniteur éducateur ?

Le moniteur-éducateur intervient à la fois pour les repas, la toilette, dans l'organisation de la vie quotidienne et les démarches administratives.

La plupart du temps il travaillera sur un groupe (entre 8 et 12 personnes) et sera amené à proposer des activités éducatives : sports, jeux, lecture, atelier poterie, informatique,...)

Sa mission

Il veille également à la qualité de l'animation dans l'institution et peut être responsable de l'organisation d'activités de loisirs et de sorties culturelles ou touristiques.

Travaillant sous la responsabilité d'un chef de service, le moniteur éducateur construit ses interventions en complément de celles des éducateurs spécialisés et en liaison avec une chaîne d'intervenants sociaux, éducatifs, ou sanitaires.

Dans ce cadre pluridisciplinaire, il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des projets personnalisés des personnes accompagnées.

Ses qualités

Une assistance si concrète à la vie des personnes fragilisées nécessite une grande disponibilité, en même temps que beaucoup de créativité et de sens pratique.

Éducateur à part entière, le moniteur éducateur est aussi un pédagogue.

Il doit être capable d'autant de souplesse que de fermeté s'il veut servir de repère aux publics souvent difficiles dont il partage le quotidien.



Les principaux débouchés

Le secteur associatif et la fonction publique. 35.000 moniteurs éducateurs seraient en fonction aujourd'hui. Le secteur associatif privé regroupe plus de 80 % des moniteurs-éducateurs.

Le métier de moniteur-éducateur est une étape vers le métier d'éducateur spécialisé, à condition d'obtenir le DEES (diplôme d'État d'éducateur spécialisé).

Lieux d'exercices et secteurs d'activités

- Maisons d'accueil spécialisées (MAS),
- Instituts médico-éducatifs (IME),
- Instituts d'éducation motrice (I.E.M.),
- Instituts accueillant des enfants handicapés dépendants,
- Foyers d'hébergement pour adultes handicapés, Foyers de vie,
- Foyers occupationnels pour adultes (FOA),
- Etablissement ou service d'aide par le travail (ESAT),
- Foyers d'insertion et de transition (FIT),
- Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- Hôpitaux psychiatriques,
- SSIAD et services polyvalents d'aide à domicile,
- Institutions sociales ou éducatives (CHRS, MECS...).